

Déploiement du SPIRE en Occitanie

—

Quels rôles pour les collectivités locales ?

11 juin 2020

Avec l'appui technique de :

Région à énergie positive : quels enjeux sur le logement privé ?

÷2 Consommation
d'énergie
par habitant

x3 Production
d'énergie
Renouvelable

OBJECTIF REPOS

2030

2050

RÉNOVATIONS BBC/AN

50 000

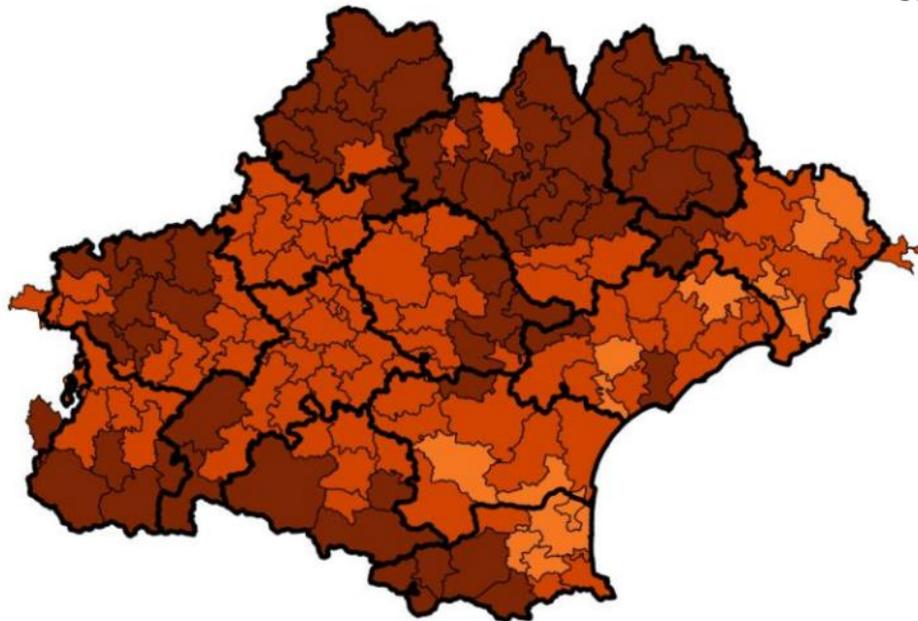
75 000

Avec l'appui technique de :

Pourquoi un Service Public de la Rénovation ?

Part des logements énergivores dans les EPCI d'Occitanie

Sources : CERC Occitanie / Observatoire DPE-ADEME



Nombre de logements ayant une étiquette DPE D, E, F ou G rapporté au nombre de logements total à fin nov. 2019.



Facture moyenne de **chauffage en Occitanie : 1 524 €/logement/an**

(Source : étude Effy 2019)

Avec l'appui technique de :

Pourquoi un service public de la Rénovation ?

Accompagner les citoyens à la **réalisation de projets de rénovation énergétique** de leurs logements :

- Amélioration du **confort d'été et d'hiver**
- **Economies d'énergie** et gain de pouvoir d'achat
- Participation à la **dynamique de transition énergétique**
- Entretien et revalorisation du **patrimoine**

Avec l'appui technique de :

Quels enjeux pour les collectivités ?

- Création d'**emplois locaux non délocalisables**
- Mise en place d'une dynamique locale nécessaire à l'**atteinte des objectifs des PCAET** et des CTE, pour être acteur de la transition énergétique
- Mobilisation pour être un partenaire local du service public et pouvoir **intégrer les spécificités du territoire**
- **Revitalisation des centres bourgs**, maîtrise de l'aménagement du territoire

Avec l'appui technique de :

Une dynamique importante pour les entreprises du bâtiment



34 500 entretiens réalisés en 2019.



17 128 euros

C'est l'**investissement moyen** des ménages conseillés qui engagent des travaux.



70 % des ménages

qui ont contacté un Espace INFO→ÉNERGIE pour un projet de rénovation **ont engagé leurs travaux** dans l'année qui a suivi le conseil.



225 millions d'euros

C'est le **chiffre d'affaires** pour les entreprises du bâtiment de la région lié aux travaux des ménages conseillés par les Espaces INFO→ÉNERGIE d'Occitanie.

Source : ADEME – Données statistiques de l'activité EIE Occitanie 2019

Avec l'appui technique de :

Design de politique publique pour la rénovation des logements privés

Février 2019 : Engagement par la Région d'une mission de design de politique public avec LE LAB' pour structurer le SPPEH en Occitanie

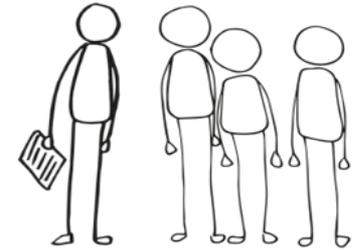
- ⇒ Identification des enjeux, attentes et besoins :
 - Ateliers équipe projet Région / ADEME / AREC
 - Immersions sur le terrain (20 enquêteurs, 3 territoires)
- ⇒ Co-crédation d'une vision et de solutions opérationnelles
 - Ateliers EIE / PTRE
 - Sprint créatif
 - Prototypage de solution et tests
- ⇒ Rédaction d'une feuille de route validée avec les élus



Avec l'appui technique de :

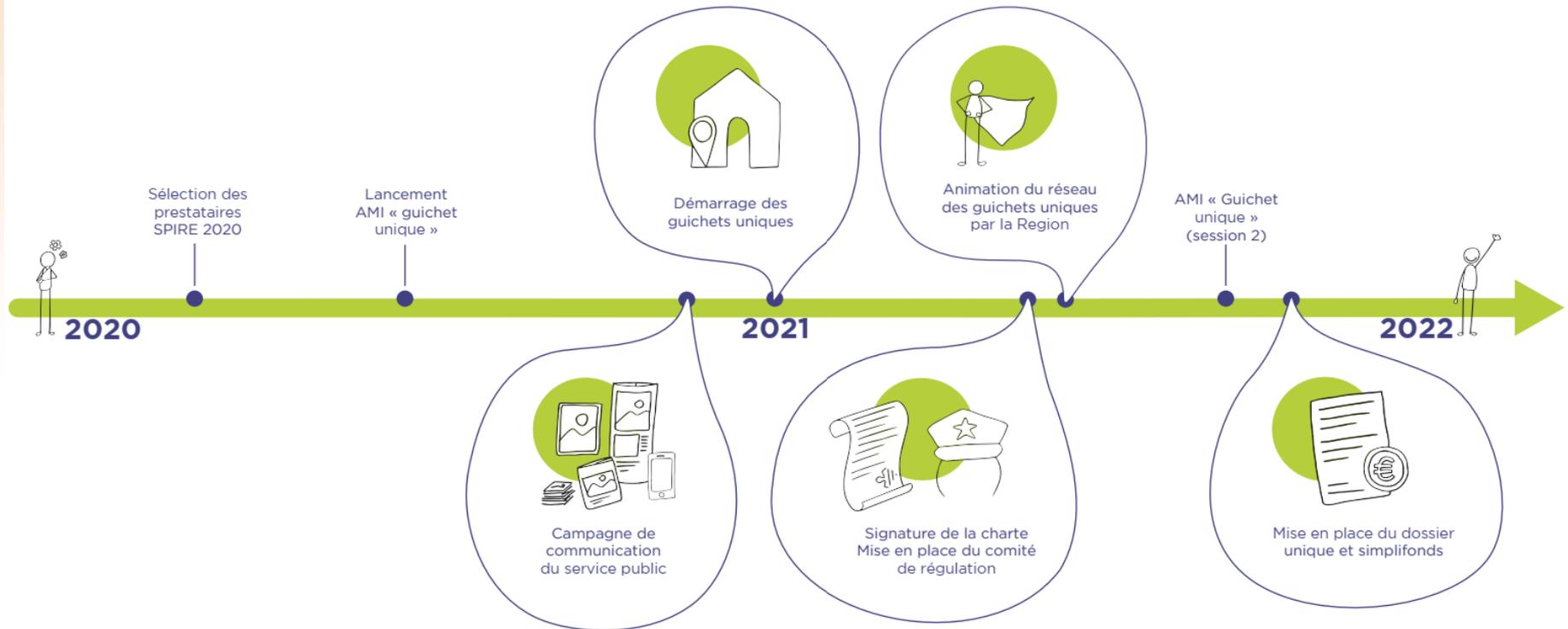
Un Service public de proximité

- ⇒ Un Service public, socle d'une nouvelle relation de confiance entre l'utilisateur et les différentes parties prenantes (professionnels et partenaires)
- ⇒ Un Service Public fondé sur un parcours de la rénovation énergétique, dont l'entrée est le Guichet Unique
- ⇒ Un Service Public qui s'appuie sur les dynamiques mises en place sur les territoires
- ⇒ Intervention de l'AREC selon un principe de subsidiarité pour l'accompagnement, et en complémentarité des dispositifs existants pour le financement



Avec l'appui technique de :

Déploiement du SPIRE – Les temps forts



Avec l'appui technique de :

2020 : une année de transition

Fin des financements ADEME :

- ⇒ PTRE fin février 2020 (11 + 2 structures en Occitanie)
- ⇒ Espaces Info Energie fin 2020

Lancement du SPIRE au 1^{er} janvier 2020

Mise en place par la Région d'un **dispositif de financement exceptionnel et transitoire visant à associer les PTRE au déploiement du SPIRE dès 2020**

CONSEILLERS RÉSEAU



Avec l'appui technique de :

Construction d'une nouvelle organisation pour 2021

- Objectif : associer l'ensemble de l'écosystème pour **co-construire une vision « guichets uniques » pour l'Occitanie**
- Objectif de **publication d'un AMI d'ici fin 2020**
- Accompagnement des lauréats sur S2 2020
- **Déploiements des 1^{er} guichets uniques, partenaires du SPIRE, à partir du 1^{er} janvier 2021**

Avec l'appui technique de :

En Occitanie : SPPEH = SPIRE

Service Public Intégré de Rénovation Énergétique

AREC

- Délégué du service public.
- Mise en œuvre d'une partie du SPIRE avec un réseau de prestataires :
 - Définition du projet d'amélioration de l'habitat
 - Accompagnement des opérations « performantes »
- Offre de financement et avance de trésorerie
- Tiers de confiance régional

GUICHETS UNIQUES

- Portes d'entrée du SPIRE sur les territoires.
- Accueillent et orientent tous les publics.
- Suivi des parcours d'accompagnement et lien entre les ménages et les prestataires de l'AREC
- Animation de la dynamique territoriale demande / offre
- Tiers de confiance territorial

ENVIROBAT

- Centre de ressource
- Mobilisation des professionnels

⇒ **La Région Occitanie** : coordination régionale et co-financement, porteur associé unique du programme SARE

⇒ **Les Collectivités Territoriales** : mise en œuvre et coordination territoriale, et co-financement

Avec l'appui technique de :

SPIRE : Parcours d'accompagnement

1. Conseil de 1^{er} niveau

J'ai besoin de conseils pour rénover mon logement



Je contacte mon relais local du service public (réseau FAIRE)



Un conseiller
- qualifie ma demande et apporte des réponses à mes questions techniques et financières
- présente le dispositif d'accompagnement SPIRE
- expose le processus d'accompagnement pour mon projet de rénovation qui sera contractualisé

2. Définition du projet

Je signe un contrat SPIRE avec l'AREC



L'AREC missionne un opérateur partenaire du réseau pour m'accompagner

L'opérateur SPIRE réalise un diagnostic sur place, avec au moins 2 scénarios de travaux :
- Réduction de 40 % des consommations d'énergie
- Atteinte du niveau BBC Rénovation II
Il me remet un rapport avec les simulations et les



3. Accompagnement aux travaux

Et pendant 3 ans, le SPIRE fera le suivi de mes consommations d'énergie pour mesurer le gain effectif apporté par les travaux



L'opérateur SPIRE m'accompagne pour :
- Le lancement des travaux
- Les phases de chantiers avec des recommandations
- La réception des travaux

Je finance mon reste à charge

Je souhaite un prêt SPIRE



Le SPIRE (GU/AREC) m'accompagne de manière neutre et objective dans le choix des entreprises



Le SPIRE (GU/AREC) m'assiste pour la rédaction des demandes de subvention



L'AREC rédige et envoie le contrat de prêt, le SPIRE réglera en direct les entreprises

Avec l'appui technique de :

⇒ Enjeu de coordination fort :

- Conseil de 1er niveau (PRIS)
- Opérateurs ANAH

⇒ Élément de communication interne en cours de préparation par l'AREC pour partage d'information :

- Offre d'accompagnement
- Offres financières

SPIRE : Offre d'accompagnement

⇒ Une offre d'accompagnement attractive :

Etape 1 : Définition du projet d'amélioration de l'habitat	
<p><u>Maison individuelle</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Audit énergétique - Remise d'un rapport avec à minima 2 scénarios de travaux (-40% et BBC rénovation) - Etablissement d'un plan de financement pour chaque scénario <p><i>90 € TTC (coût réel estimé à 600€TTC)</i></p>	<p><u>Copropriété</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Audit global - Remise d'un rapport avec à minima 2 scénarios de travaux (-40% et BBC rénovation) - Etablissement d'un plan de financement pour chaque scénario <p><i>90 € TTC/lot</i></p>
Etape 2 : Accompagnement aux travaux	
<p><u>Maison individuelle</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Assistance à la consultation des entreprises - Analyse des devis - AMO pour le suivi et la réception des travaux (2 visites) - Suivi de consommations <p><i>795 € TTC (coût réel estimé à 1500€TTC)</i></p>	<p><u>Copropriété</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage à définir en fonction du projet <p><i>Coût à définir en fonction du projet</i></p>

Avec l'appui technique de :

SPIRE : Offres financières

⇒ Une offre de prêt compétitive :

- Crédit amortissable avec possibilité d'un différé total pendant la durée des travaux (max. 24 mois)
- Durée de 4 à 22 ans
- Montant de 1000 à 75 000 €
- Taux bonifié
- Absence de pénalité de remboursement anticipé
- Frais de dossier :
 - 100€ pour les prêts d'un montant inférieur ou égal à 2500€
 - 250€ pour les prêts d'un montant supérieur à 2500€

⇒ Une caisse d'avance de subvention : préfinancement gratuit des subventions publiques, et en particulier des aides MaPrimeRénov à destination des ménages aux revenus modestes (durée max. de 24 mois)

Avec l'appui technique de :

Des guichets uniques portés par les collectivités territoriales



Les guichets uniques ont vocation à être les « portes d'entrées du service public » pour animer la dynamique locale, et orienter et accompagner les ménages vers le parcours adapté.

Ils s'appuient sur les outils mis en place par l'AREC pour la définition du projet et l'accompagnement aux travaux



Avec l'appui technique de :

Un AMI « Guichets Uniques » en cours de structuration



TERRITOIRE



MISSIONS / ACTEURS



GOVERNANCE

⇒ PRISE EN COMPTE DES SPÉCIFICITÉS TERRITORIALES

- Au-delà de l'échelle, coopération et mutualisation entre structures sont la priorité
- Tenir compte des particularités et de l'hétérogénéité des territoires (densité, temps de déplacement...)

⇒ FAVORISER LA PROXIMITÉ

- Favoriser les dispositifs itinérants pour aller au contact des usagers

⇒ ASSURER UNE COUVERTURE à 100%

- Organiser une coordination à l'échelle départementale pour assurer une couverture à 100% du territoire

⇒ TIERS DE CONFIANCE DU TERRITOIRE

- Porte d'entrée pour tous les publics sur les sujets en lien avec la rénovation, la maîtrise de l'énergie et les EnR dans l'habitat privé

⇒ SOCLE DE SERVICES DE BASE

- Conseil de 1^{er} niveau neutre et gratuit pour tous les publics
- Animation de la dynamique territoriale offre (pro) et demande (particuliers)
- Définition claire des objectifs guidant la démarche d'accompagnement
- Respecter les spécificités territoriales

⇒ COORDINATION

- Mobiliser les PRIS actuels et faire évoluer leurs missions/territoires d'action
- Partager et mutualiser les outils

⇒ DISPOSITIF PORTÉ PAR LES COLLECTIVITÉS

- AMI dédié aux acteurs publics (EPCI, départements, métropoles, syndicats, groupements de collectivités...) et à leurs partenaires (EPL, associations...)

⇒ DÉFINIR UN SCHÉMA DE GOVERNANCE ADAPTÉ À CHAQUE TERRITOIRE

- Un cadre régional et des éléments de méthode visant à favoriser l'implication de tous en limitant les risques de concurrence
- Etablir un état des lieux des acteurs impliqués sur chaque territoire et définir précisément le rôle de chacun
- Favoriser un mode de gouvernance collégial : niveau politique, niveau opérationnel, niveau partenaires

Avec l'appui technique de :

Quel financement pour le service public ?

- ⇒ La Région Occitanie est porteur unique associé du Programme SARE (Accord de partenariat Etat / Région approuvé en avril 2020)

- ⇒ Ingénierie financière en cours de structuration pour avoir un niveau de service au moins équivalent à celui actuellement en place :
 - Mobilisation du SARE
 - Encadré par la réalisation d'actes métiers
 - En contrepartie de 50% de co-financement public
 - Co-financement des EPCI
 - Mobilisation du FEDER ?
 - Mobilisation des financements de la Région dans le cadre de la DSP SPIRE pour l'accompagnement

Avec l'appui technique de :

Le SPIRE, une nouvelle ambition pour la Région

⇒ **AFFIRMER et ASSUMER UN SERVICE PUBLIC REGIONAL EFFICACE, VISIBLE ET LISIBLE**

- Coordination régionale des guichets uniques pour assurer la bonne couverture du territoire, favoriser la mutualisation et accompagner les territoires
- Définition et mise en place d'une marque régionale forte partagée avec les territoires pour une homogénéité de communication

⇒ **RESSOURCES MUTUALISEES**

- Positionner les acteurs ressources régionaux (ENVIROBAT, AREC...) au service des acteurs du SPIRE
- Maintenir une dynamique de partage et de co-construction pour nourrir l'évolution du service par les enseignements du terrain

Avec l'appui technique de :

Les prochaines étapes

- Finalisation du plan de déploiement et plan de financement **SARE** par la Région, la DREAL et l'ADEME
- Publication de l'AMI envisagée d'ici fin juillet
- Déploiement des GU dès janvier 2021

Avec l'appui technique de :